



S'interroger sur ...le travail ?

***“Retraités de la DCAN*, de DCN* puis de DCNS,
nous avons choisi d'en discuter avec vous.”***

Remises sur le devant de la scène, les actions syndicales sont présentées comme des actes de délinquance : barrages, blocages, palettes et pneus brûlés...

Mais n'est-ce pas comme ça que les droits des salariés, vos droits, ont pris naissance ?

Face à des dirigeants patronaux et gouvernementaux habillés en costume trois pièces, mais prêts à tout pour nous traiter en esclaves, la rue demeure le dernier lieu d'expression pour faire avancer nos droits.

Mais derrière ces images véhiculées, se posent d'autres enjeux bien plus importants.

La création des savoir-faire, notre bien commun.

Annoncer qu'on va construire des sous-marins implique que les salariés soient en capacité de les réaliser. Et pour cela, il faut observer quelques règles dans l'organisation de notre établissement et tout d'abord respecter les personnels. Car, quoi qu'on en dise, ce sont eux qui feront le travail.

Voilà donc un peu plus d'un siècle qu'a démarré la construction des sous-marins et un peu plus d'un siècle que les statuts de travailleurs de l'État ont pris naissance. Ce statut a bien servi la nation, puisqu'il garantissait des ouvriers formés et disponibles. Cette organisation a été renforcée par la création de l'école des apprentis, base de départ pour constituer de futurs ouvriers et cadres.

Le savoir-faire pour la construction de tels bâtiments exige des années de pratiques. Apprendre les rudiments le temps d'une construction, puis les appliquer sur le suivant et enfin, maîtriser les évolutions sur les autres. Ce n'est pas par hasard, mais grâce à un patrimoine de connaissance qu'à pu se réaliser l'histoire de notre établissement et relever les défis technologiques qui se sont présentés (des premiers sous-marins au « Triomphant »).

Mais tout ceci ne s'est pas déroulé dans un climat social toujours serein. C'est fréquemment que les gouvernements, sous l'exigence des patrons, tenteront de nous enlever notre travail et donc nos acquis. Avec une soif grandissante de profits et par un dumping social déjà établi, la sous-traitance faisait son entrée. Dans son sillage, celle-ci créait la division des salariés, l'émiettement des tâches, l'éparpillement des connaissances, entraînant de fait, une perte importante de notre bien commun.

La période des conquêtes sociales.

Ce XXème siècle, ponctué de luttes syndicales massives, permettait d'arracher de nouveaux acquis : bordereaux de salaires trimestriels (augmentations générales pour tous), augmentation du nombre de promotions sociales dans les déroulements de carrière (avancement), mise en place de diverses commissions (sociale, réforme, restauration), les comités d'hygiène et de sécurité, la mutuelle...

Cet ensemble d'acquis sociaux permettait d'évoluer dans un milieu professionnel où les personnels pouvaient plus facilement se défendre. Non pas qu'ils soient devenus des « profiteurs », mais ils faisaient valoir leurs droits. Leur professionnalisme était reconnu et faisait avancer les travaux.

Lorsqu'ils revendiquaient ensemble et massivement, ils imposaient d'être respectés.

*DCAN : Direction des Constructions et Arme Navales (jusqu'en 1991)

*DCN : Direction des Constructions Navales (jusqu'en 2007)

Depuis, la « casse » à tout prix

Bien que cela apparaisse invraisemblable, obtenir les moyens nécessaires afin de pouvoir réaliser son travail correctement exige de faire face à l'ordre établi ! Oui, réclamer de maintenir les effectifs, de garder le travail en interne, et un niveau de vie décent, **est un combat quotidien.**

Combien de fois avons-nous essuyé des sanctions, respiré des « gaz lacrymogènes », pour défendre notre entreprise et notre bien commun, votre bien commun aujourd'hui et celui, espérons-le, de nos enfants à tous pour demain.

Sauvegarder nos droits pour effectuer notre travail dans de bonnes conditions sociales, est-ce un privilège ?

Plutôt « casser » les savoir-faire de l'entreprise que de respecter les salariés (verser de bons salaires, investir dans du bon matériel...) est devenu le dogme patronal. Car, bien que cela paraisse aberrant, ce sont bien nos dirigeants qui « cassent » notre entreprise.

La privatisation exigée par certains et combattue par les personnels de DCN n'est rien d'autre que des lois transformant les rapports au travail. Ces rapports passent par des contrats privés avec toute la soumission qui s'y rattache : chantage à l'emploi, pression, mobilité, polyvalence, concurrence entre salariés, augmentation des cadences, obéissance absolue...et bien sûr perte de droits. C'est ça le plan Global de Performance, Et le dogme patronal devient loi travail avec la loi « El Khomri ».

La coopération entre les individus, le professionnalisme et la qualité du travail bien fait. Une organisation qui avançait au rythme des évolutions s'assurant de ne pas avoir toujours à défaire et à refaire. Une organisation qui livrait ses sous-marins à temps et en état de marche.

C'est de tout cet ensemble qui a disparu : le « travailler ensemble », élément essentiel à la construction des sous-marins.

Du travail pour l'export, à l'export du travail !

Travailler pour la Défense Nationale, telles étaient nos missions pour assurer la sécurité de la population en évitant les conflits. Aujourd'hui, nous y concourons. La privatisation a pour but, entre autres, de faire du commerce. Vendre le plus possible de sous-marins pour des rentrées d'argent. Le travail supplémentaire annoncé s'est traduit finalement en perte d'emplois ! Il aurait mieux valu privilégier le maintien des tâches en interne. De plus, à chaque contrat signé, c'est une partie de notre bien commun qui est exporté par le transfert de technologies, dans des pays où les « lois sur le travail » sont moins bénéfiques pour les salariés. Ne fabrique-t-on pas nos futurs concurrents ?

Alors, quelle analyse ?

Plus on nous impose de lois transformant le travail, plus on s'enlise dans les difficultés. La souffrance s'est installée dans la vie à l'entreprise. Alors que les personnels n'ont plus les moyens de travailler correctement, il leur est demandé d'en faire toujours plus. Cette intensification du travail est mise en place par un management qui ne sait pas toujours expliquer comment il faut faire !

Ceux qui approuvent ces lois ne se préoccupent pas des conséquences de leurs actes. Cela fait des décennies que les rapports au travail se dégradent et pourtant ils continuent imperturbablement, voulant nous faire croire qu'ils veulent notre bien.

Ce n'est pas faute d'avoir apporté des explications, de les avoir interpellés. Ils ont bien la volonté d'enrichir les riches en appauvrissant les pauvres, augmentant la « fracture sociale ».

Alors, des questions se posent : au vu des évolutions technologiques devons-nous les croire sur parole ? Devons-nous les laisser continuer sans rien dire ?

Sans faire dans le passéisme, qui ne répond pas aux attentes de nombreux salariés, devons-nous continuer d'avancer les yeux fermés ?

Les salariés ont créé La CGT avec l'objectif de s'émanciper, de s'affranchir des contraintes qu'ils subissaient.

Nous pensons qu'il est toujours possible d'améliorer nos conditions de vie. Mais pour cela, la participation des salariés est indispensable.

Lorsque les peuples décident de dire NON, ils changent l'histoire.